



251, chemin Parker

Dixville Qc JOB 1P0

819 849-3037

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h30



Le Palabre, édition Décembre 2021

Horaire de la patinoire : Hiver 2021-2022

Surveillez bientôt l'ouverture de la patinoire

Lundi - Mardi - Mercredi	Jeudi - Vendredi	Samedi-Dimanche Journées pédagogiques
Patinage libre 8h à 15h30	Patinage libre 8h à 17h	Hockey 8h à 12h
		Patinage libre 12h à 16h
Hockey 15h30 à 22h	Hockey 17h à 22h	Hockey 16h à 22h



Durant les heures de patinage libre, les bâtons et rondelles ne sont pas permis à moins d'une entente avec les patineurs présents.



JOYEUSES FÊTES À TOUS!

Veuillez noter que le bureau sera
fermé du 23 décembre au 5
janvier inclusivement.

De retour le 6 janvier 2022.



CALENDRIER DES COLLECTES 2022 - À L'INTÉRIEUR



- * **VÉRIFIER VOTRE CALENDRIER 2022 : LES COLLECTES DE COMPOST SERONT DORÉNAVANT LES VENDREDIS**
- * **POUR TOUTE PROBLÉMATIQUE AVEC LES COLLECTES (DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST), VOUS DEVEZ CONTACTER DIRECTEMENT LA MRC DE COATICOOK AU 819 849-9166. MERCI !**

Bonjour à tous et à toutes.

La période électorale maintenant terminée, nous reprenons le travail pour terminer l'année et préparer la prochaine. L'étude du budget est en cours et vous sera présenté sous peu. Nous continuerons à améliorer notre village et nos routes en 2022. Avec l'arrivée du nouveau conseiller, la responsabilité de chacun a été modifiée. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une année 2022 remplie de joie, d'amour et de santé et que la COVID disparaisse pour nous permettre de reprendre une vie normale.

Votre mairesse Françoise



AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 238-21 INTITULÉ :

« Règlement numéro 238-21, sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) »

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 6 décembre 2021, le conseil de la municipalité de Dixville a adopté par résolution le projet de règlement n° 238-21 intitulé : « *Règlement numéro 238-21, sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE)* ».

Le projet de règlement vise principalement à créer un nouveau règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble. Ce règlement permettra à la Municipalité d'exiger l'élaboration d'un plan global de développement afin d'assurer un développement cohérent et harmonieux de certaines parties du territoire, et ce, avant toute modification des règlements d'urbanisme. L'objectif de ce règlement est de consolider l'offre en logement et planifier des habitations collectives et de l'habitation multifamiliale.

Le projet de règlement contient certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 17 janvier 2021, à 18h45, par écrit ou en présentiel.

Date limite de réception des avis écrits : Mercredi le 12 janvier à 16h30

Par courrier à l'adresse suivante :
Municipalité de Dixville
251, chemin Parker
Dixville, Québec J0B 1P0

Ou
Par courriel à l'adresse suivante :
secretariat@dixville.ca

Cette mesure exceptionnelle de consultation publique écrite a été prise conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 dans le cadre de l'urgence sanitaire dû à la Covid-19.

Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté sur notre site web au www.dixville.ca sous l'onglet municipalité dans la section « Permis, certificats, licences et règlement d'urbanisme » ou au bureau de la municipalité aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné à Dixville, ce 7 décembre 2021.

Sylvain Benoit
Directeur général, greffier-trésorier

BIBLIOTHÈQUE MOBILE

DIXVILLE



DATES : **LES VENDREDIS**
 10 DÉCEMBRE 2021
 21 JANVIER 2022
 18 FÉVRIER 2022
 18 MARS 2022
 15 AVRIL 2022

HEURE : de 10h00 à MIDI

LIEU : SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL , 251 CHEMIN PARKER

***SERVICE DE PRÊT DE LIVRES POUR TOUS ! ***

NB.: Le passeport vaccinal pourrait être exigé afin de respecter les normes gouvernementales en vigueur lors de l'activité.



LA BIBLIOTHÈQUE MOBILE à Dixville pour toute la famille

Nous vous rappelons que la Bibliothèque de Coaticook offre un nouveau service à Dixville, depuis deux mois déjà : la Bibliothèque Mobile.

En venant à la salle municipale, prendre un café et jaser, vous pouvez vous abonner à la bibliothèque, emprunter des livres et les rapporter le mois suivant.

NOUVEAUTÉ

À partir de janvier 2022, la municipalité remboursera entièrement les frais d'abonnement à la bibliothèque (valide pour les abonnements à la bibliothèque de Coaticook et pour la bibliothèque mobile de Dixville). Vous devez présenter votre reçu au bureau municipal afin d'obtenir votre remboursement.



CONSEIL MUNICIPAL DE DIXVILLE

MAIRESSE: FRANÇOISE BOUCHARD

URBANISME, PERSONNEL, FINANCES, ADMINISTRATION

Disponible sur rendez-vous et par courriel : mairie@dixville.ca

CONSEILLE(ÈRE)S:

TEDDY CHIASSON	INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE
DANIELLE LAMONTAGNE	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, FAMILLE ET ÂÎNÉS, LOISIRS
PETER BUZZELL	URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT
ROGER HEATH	AQUEDUC ET ÉGOUT
FERNANDO SANCHEZ	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, VOIRIE ET TRANSPORT
ANTHONY LAROCHE	MAIRE SUPPLÉANT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT, SECTEUR AGRICOLE

CONTACTS DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Vidange-compost-recyclage:	MRC de Coaticook (à compter du 1er janvier 2022)	819 849-9166
Déneigement:	Roger Martineau inc.(Claude Rodrigue)	819 849-3264 / 819 571-3224

Veuillez noter ces numéros et contacter directement l'entrepreneur à propos du service et, à défaut de satisfaction, communiquer au bureau municipal ou avec l'inspecteur en voirie au 819 571-2323.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE—BUDGET 2022

Adoption du Budget municipal 2022



Jeudi le 16 décembre 2021, à 18h30

Compte tenu des mesures de la santé publique, nous pourrions accueillir seulement 2 personnes à la fois pour prendre vos questions. Toutefois, il vous est possible de faire parvenir vos questions à l'avance au bureau municipal.

Le résumé du budget vous sera présenté, comme à chaque année, dans le journal du mois de janvier. Entretemps, il vous sera possible de vous adresser au bureau municipal pour consulter la documentation liée au budget 2022 ou de consulter l'enregistrement audio qui sera disponible dans les jours suivants la rencontre.



CONGÉ—SERVICE D'URBANISME

Le service d'urbanisme sera de retour seulement à compter du lundi 24 janvier 2022(les lundis seulement).

Veuillez prévoir un délai supplémentaire pour vos demandes de permis.

Des nouvelles de la Coopérative

La liquidation avance rondement, la bâtisse a été vendue. Nous en sommes à l'étape de rembourser les parts de membres et parts privilégiées.

Pour faciliter la distribution des chèques, vous êtes invités à passer chez Cynthia, le **15 janvier** au 365 chemin Chamberlain, Dixville **entre 12h et 16h** pour venir le récupérer.

Si vous n'êtes pas en mesure de venir chercher votre chèque à Dixville communiquez avec nous.

Aussi, nous avons besoin d'informations supplémentaires pour ces personnes :

Anne Girard	Lucie Pépin
Guillaume Roux-Girard	Cathy Cloutier
Katleen Audet	Michèle Lavoie

Si quelqu'un se reconnaît, merci de contacter Cynthia Corbeil (liquidatrice) au 819-349-2433 pour régulariser votre situation.